

# CEFREPADE



# LA GESTION DES DECHETS DES ACTEURS DE L'AIDE

## Etude de cas : Haïti

Samantha Brangeon  
Février 2015



*Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Observatoire du Groupe URD en Haïti,  
avec le soutien de :*



Les opinions exprimées dans ce rapport sont de la responsabilité exclusive de l'auteur.

## Résumé exécutif

La question de l'impact environnemental et plus spécifiquement celle des déchets générés par les interventions humanitaires est une problématique récurrente à laquelle se confrontent les acteurs de l'aide. En août 2014, le PNUE et OCHA alertèrent sur la nécessité pour les organisations internationales d'intégrer l'environnement de manière transversale dans la programmation et la mise en œuvre des actions humanitaires, afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide<sup>1</sup>. Les acteurs de l'aide génèrent en effet, dans le cadre de leur fonctionnement et de leurs programmes, des déchets qui peuvent être nocifs pour l'environnement s'ils ne sont pas gérés de manière adéquate (huiles de vidanges, déchets électroniques, déchets médicaux etc.).

Ainsi sous l'impulsion du Réseau Environnement Humanitaire<sup>2</sup>, le Groupe URD et l'ONG CEFREPADE ont élaboré une proposition de projet visant à améliorer la gestion des déchets humanitaires, et mené une première étude de cas (phase pilote)<sup>3</sup> dans ce cadre sur la prise en compte de la question des déchets en Haïti, où se trouve aujourd'hui encore, un grand nombre d'acteurs de l'aide. En effet, dans le cadre des activités de recherche opérationnelle de l'Observatoire Haïti et dans le contexte actuel de transition vers le développement, la gestion des déchets solides a été identifiée comme sujet de recherche pour 2014.

En Haïti, le système des déchets se caractérise par l'absence de traitement, une collecte anarchique et un cadre légal faible. La plus grande décharge du pays (Truitier) présente des caractéristiques environnementales catastrophiques : située à moins de 100 mètres des côtes, il n'y a pas de protection contre l'écoulement des lixiviats<sup>4</sup> dans les sols ce qui génère une importante contamination aux alentours. Au vu des impacts sanitaires et environnementaux qui découlent de cette situation (risques d'inondations, propagation de maladies liées à l'eau, pollutions de l'air, des sols et de la mer, contribution au changement climatique etc.) les acteurs de l'aide ont une responsabilité de minimiser la quantité de déchets qu'ils produisent et de les gérer de la manière la plus respectueuse de l'environnement.

L'étude réalisée en Haïti a montré une faible prise en compte de la thématique des déchets dans le fonctionnement et les activités des acteurs de l'aide. Les acteurs ont généralement peu

---

<sup>1</sup> «Environnement et Humanitaire : Améliorer l'efficacité, la durabilité et la redevabilité » Joint Environment Unit (OCHA/PNUE) Pro Act Network & URD, août 2014 [http://www.urd.org/IMG/pdf/EHA\\_Study\\_web\\_version1-1.pdf](http://www.urd.org/IMG/pdf/EHA_Study_web_version1-1.pdf)

<sup>2</sup> Réseau francophone créé en 2012 sous l'impulsion du Groupe URD et dont font partie un certain nombre d'ONG et acteurs humanitaires (la JUE UNEP-OCHA, Solidarités International, ACF, La Croix Rouge Française, MDM, Triangle, le CICR, UNDP etc.) cherchant à faciliter l'intégration de l'environnement dans leur organisation et le secteur.

<sup>3</sup> Contacter le Groupe URD pour plus d'information sur le projet global d'accompagnement des acteurs humanitaires dans la gestion des déchets générés par leurs activités

<sup>4</sup> Le lixiviat est le liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau et des liquides à travers une zone de stockage de déchets.

conscience du type et de la quantité des déchets qu'ils produisent ainsi que de la manière dont ils sont gérés au-delà du contrat dont ils disposent avec une entreprise de collecte. Ils sont généralement peu équipés pour développer des stratégies de prévention et de gestion de leurs déchets. Cette étude a néanmoins montré une forte volonté des acteurs de l'aide de progressivement traiter cette question.

Les acteurs de l'aide doivent s'interroger sur l'étendue de leurs responsabilités vis à vis des déchets qu'ils produisent au-delà de ce qui est visible : huiles de vidange de leur flotte de véhicules ou les déchets d'emballages distribués dans une communauté bénéficiaire par exemple. L'utilisation de polystyrène expansé (ex : boîtes mangers) par organisations internationales ou leurs agents pose également un problème éthique sachant que leur consommation est interdite par la loi<sup>5</sup>.

La mise en place de politiques préventives et de systèmes de gestion adéquats peut engendrer des coûts additionnels et une réorganisation logistique de la collecte et du transport des déchets. Les matériaux moins nocifs pour l'environnement (ex : papier ou autre emballage biodégradable plutôt que le plastique) peuvent en effet coûter plus cher et le transport des déchets recyclables vers les usines de recyclage peut s'avérer plus complexe. Mais la prise en compte de cette thématique, de la planification à la mise en œuvre, constitue pour les acteurs de l'aide un enjeu d'exemplarité et de transparence pouvant avoir un impact sur la qualité de leurs programmes et sur leur acceptation dans leurs zones d'intervention. Des solutions doivent être développées et adaptées au contexte local, mais également prises en compte de manière institutionnelle afin de permettre des changements de pratiques pérennes.

Malgré une gestion anarchique des déchets, le contexte haïtien présente des opportunités de recyclage intéressantes dont peuvent se saisir les organisations internationales. Un certain nombre de déchets non dangereux et dangereux peuvent en effet être recyclés : déchets organique, papiers/cartons, plastiques durs, aluminium, métaux ferreux, verre, pneus, déchets électroniques (ordinateurs, téléphones portables etc.), huiles de vidange, batteries. A noter que certaines peuvent avoir un impact négatif direct sur l'environnement (ex : pollutions des sols, air et nappes) suite au démantèlement des déchets. En annexe de ce rapport sont présentées des fiches techniques par type de déchets.

---

<sup>5</sup> Arrêtés du 18/07/13 et 9/08/12 interdisant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en polyéthylène et des objets en polystyrène expansé. A noter qu'en raison de la porosité des frontières, le degré de mise en application de cet arrêté est très faible, et les sacs en polyéthylène (dit sachets noirs) et « boîtes manger » sont encore très présents sur le marché haïtien.

## Retours d'expérience d'initiatives de gestion des déchets

**Centre de valorisation des déchets à Cité Soleil-** La plateforme de tri et valorisation des déchets de Cité Soleil gérée par l'Athlétique d'Haïti en partenariat avec le CEFREPADE, peut constituer une alternative intéressante au simple transport des déchets à la décharge de Truitier <sup>6</sup>. Les déchets déposés à la plateforme de Cité Soleil sont en effet séparés manuellement pour être ensuite valorisés : Les déchets organiques sont transformés en compost, les déchets plastiques/métaux ferreux/aluminium sont revendus à des entreprises de recyclage haïtiennes et les déchets papier/carton sont transformés en briquettes (alternative au charbon de bois).

**MSF France** - L'ONG Médecins Sans Frontières France est l'une des premières ONG en Haïti à avoir mis en place des mesures pour réduire l'impact négatif de sa présence sur l'environnement. En 2011, l'ONG a initié un partenariat avec l'entreprise française Véolia pour l'exportation et le traitement des déchets dangereux générés dans le cadre de ses programmes, vers les Etats-Unis. En deux ans, 10 tonnes de déchets dangereux ont été collectés auprès des différentes sections de MSF basées en Haïti, et exportés dont 4,6 tonnes de batteries, 1,7 tonnes d'huiles de vidange et 1,5 tonnes de médicaments périmés pour un coût total de 50 000 USD. Il est probable que MSF propose dans le futur ce service aux autres ONG en Haïti, ce qui permettrait une mutualisation des coûts.

### Pistes de solutions :

Voici quelques pistes de solutions proposées afin de réduire la quantité de déchets produits en Haïti par les acteurs de l'aide et d'améliorer leur gestion et valorisation.

### Pour les ONG internationales et agences des Nations Unies travaillant en Haïti:

#### 1. Favoriser l'intégration de la thématique « déchets » dans les pratiques des ONG

- 1.1 Réaliser un état des lieux des déchets générés par chaque ONG avec une attention particulière aux déchets générés par les programmes. Ceci permettra aux acteurs d'être plus conscients de ce qu'ils génèrent et de trouver des solutions en termes de gestion et de prévention. Une approche sur tout le cycle du déchet doit être adoptée afin d'encourager la responsabilisation des acteurs au-delà de la collecte.
- 1.2 Mettre en place des comités verts et/ou désigner de points focaux 'environnement' au sein des ONG afin de suivre la mise en œuvre des plans de gestion et de prévention. Les membres des comités verts doivent être des personnes volontaires : la valorisation de

---

<sup>6</sup> Pour plus d'information concernant cette plateforme : [https://www.youtube.com/results?search\\_query=fatra+cefrepade](https://www.youtube.com/results?search_query=fatra+cefrepade) (voir aussi en annexe)

ces agents et le soutien apporté par la direction de l'ONG sont essentiels pour permettre leur acceptation et légitimité au sein de l'ONG.

- 1.3 Encourager les échanges d'expérience au sein des différents mécanismes de coordination des acteurs de l'aide (CCO, CLIO, OCHA)<sup>7</sup>. Ces échanges auront pour objectifs de trouver des solutions communes à la prévention et la gestion des déchets et à mutualiser les initiatives.

## **2. Prévenir la production de déchets liée à la présence des acteurs de l'aide en Haïti**

- 2.1 Former les logisticiens et administrateurs des ONG sur les achats responsables afin de limiter la production des déchets générés (dans le cadre de sous-traitance à des associations ou à des autorités locales, former les personnes responsables des achats)  
Le Groupe URD met à la disposition des ONG un kit de formation sur l'intégration de l'environnement dans l'action humanitaire développé en partenariat avec le PNUE.  
<http://www.urd.org/Kit-de-formation-integrer-l8>
- 2.2 Intégrer des critères environnementaux dans les appels d'offres et autres achats réalisés afin de favoriser la transition vers des fournisseurs « propres ». A terme ces incitations pourront avoir un impact sur le développement des filières « propres » en Haïti.
- 2.3 Privilégier dans la mesure du possible les produits réutilisables ou biodégradables au détriment des produits jetables en plastique (type « boîtes mangères » ou gobelets en plastique). Ceci doit se faire de manière progressive afin de minimiser les risques de pertes économiques pour certains fournisseurs/marchands.
- 2.4 Dresser une liste des fournisseurs « durables » présents en Haïti et dans la région pour orienter les choix des logisticiens.
- 2.5 Mener des campagnes de sensibilisation auprès de tous les agents afin d'améliorer la connaissance en interne sur les risques environnementaux et sanitaires liés aux déchets, et ce dans un objectif de changement de comportement.
- 2.6 Mettre en place des mécanismes favorisant la réutilisation des contenants dans le cadre des distributions (Encourager les bénéficiaires à travers des « incitations » à apporter leurs propres contenants, ou remplacer les emballages jetables par des contenants réutilisables).

## **3. Améliorer la gestion des déchets générés par les acteurs de l'aide en Haïti**

- 3.1 Développer des plans de gestion des déchets (recyclables et non recyclables) pour chaque base de l'ONG à travers le pays, adaptés au contexte local
- 3.2 Mettre en place des partenariats avec des entreprises de recyclage ou avec des récupérateurs dans les quartiers/villes proches des bureaux, maisons des expatriés et zone d'intervention. Lorsqu'il n'y a pas de récupérateurs de déchets recyclables à proximité, explorer la possibilité de rapporter les déchets recyclables à Port-au-Prince pour qu'ils y soient valorisés.

---

<sup>7</sup> CCO- Comité de Coordination des ONG (Plateforme de coordination des ONG Humanitaires en Haïti), CLIO- Cadre de Liaison Inter ONG (Plateforme de coordination des ONG de Développement en Haïti), OCHA- Organization for the Coordination of Humanitarian Agencies

<sup>8</sup> Voir en particulier les module 8 « La logistique Humanitaire et l'Environnement » et module 5 « Gestion des Déchets »

3.3 Mettre en place des mécanismes de stockage et de rapatriement pour les déchets non recyclables et dangereux. Voici quelques pistes de solutions pour les déchets aujourd'hui non recyclables en Haïti :

Piles	Stockage au bureau pour retour au siège de l'organisation
	Exportation (mutualisation avec d'autres ONG)
Cartouches d'encre	Retour aux fournisseurs pour remplissage
	Stockage pour retour au siège de l'organisation
Médicaments périmés et déchets médicaux	Incinération (mutualisation avec d'autres ONG)
	Exportation (mutualisation avec d'autres ONG)
Ampoules	Retour au siège de l'organisation
	Exportation (mutualisation avec d'autres ONG)

**Déchets non recyclables en Haïti et pistes de gestion proposées**

3.4 Mutualiser entre ONG d'un même quartier les systèmes de collecte des déchets recyclables ou de traitement des déchets dangereux (ex : partenariat avec la plateforme de Cité Soleil, ou avec des récupérateurs d'une même zone, incinération ou exportation etc.).

3.5 Réaliser des campagnes de sensibilisation en interne pour informer les agents sur les risques environnementaux et sanitaires d'une mauvaise gestion des déchets et pour mettre en place des mécanismes de tri des déchets dans les bureaux, maisons des expatriés et programmes si possible.

3.6 Travailler avec les populations bénéficiaires pour trouver des solutions locales pour améliorer la gestion des déchets générés par les programmes (exemple des distributions des kits).

### **Pour les sièges des ONG internationales et des agences des Nations Unies:**

#### **4. Encourager l'institutionnalisation de la prévention et la gestion des déchets**

4.1 Inclure un briefing sur les plans de gestion des déchets dans le briefing général des expatriés avant leur départ sur le terrain et intégrer des objectifs relatifs à la prévention et la gestion des déchets dans leurs termes de références.

4.2 Développer des chartes environnementales prenant en compte la thématique de prévention et de gestion des déchets des sièges et des terrains.

4.3 Intégrer les coûts supplémentaires associés à la prévention et à la gestion des déchets dans la planification des budgets (prévoir des lignes budgétaires pour le traitement des déchets et pour l'achat de matériaux propres).

### Pour les bailleurs et acteurs privés:

#### 5. Améliorer la prise en compte de cette thématique par toutes les parties prenantes avant et après les crises

- 5.1 Les grandes plateformes logistiques et les fournisseurs (ORS<sup>9</sup>, Plumpyfield etc)<sup>10</sup> doivent revoir la nature et la quantité des emballages prévus dans les kits de réponse aux urgences.
- 5.2 Les bailleurs de fonds doivent prendre en compte le coût supplémentaire de la prévention et gestion des déchets dans l'analyse et la validation des budgets.
- 5.3 Encourager les bailleurs de fonds à financer le renforcement des filières de recyclage existantes (plus respectueuses de l'environnement) et à élargir vers d'autres types de déchets.

### Pour les instances étatiques haïtiennes :

6. Renforcer le contrôle des filières de recyclage existantes afin qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.
7. Faire du plaidoyer pour que la convention de Bâle soit ratifiée par les autorités haïtiennes et qu'il y ait un meilleur cadre légal autour des déchets en Haïti.

### Conclusion

Les acteurs de l'aide génèrent des déchets qui peuvent être extrêmement nocifs pour l'environnement s'ils ne sont pas gérés de manière adéquate et les risques environnementaux et sanitaires associés à une mauvaise gestion sont très graves. Il est urgent qu'ils saisissent de cette question et s'interrogent sur l'étendue de leur responsabilité vis à vis des déchets qu'ils génèrent même si le contexte local est peu contraignant. Ceci implique une remise en question des pratiques actuelles de prévention et de gestion des déchets et la mise en place de politiques volontaristes. Les acteurs de la solidarité internationale en Haïti peuvent et doivent se servir de ce levier d'exemplarité afin d'encourager les décideurs politiques, populations bénéficiaires et la population haïtienne dans son ensemble, à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.


---

<sup>9</sup> Solution de réhydratation orale

<sup>10</sup> Nutriset est déjà en train de travailler sur la fabrication d'un emballage plus facilement valorisable

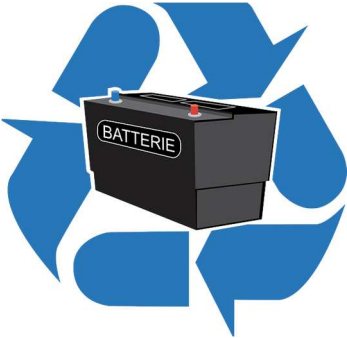


## Annexe 1 : recyclage aluminium


Déchets Aluminium (Canettes/certaines bombes aérosols)	Entreprises	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
	<p><b>Haïti RECYCLING- GS Industries</b>  <a href="http://www.haitirecycling.com">http://www.haitirecycling.com</a></p> <p>Route Nationale #1            Bon Repos Lathan</p> <p>+509 38 69 61 47  <a href="mailto:stanleysajous@haitirecycling.com">stanleysajous@haitirecycling.com</a></p> <p>Steven : Responsable ressources humaines, 3411-8494  <a href="mailto:civilsteven@gmail.com">civilsteven@gmail.com</a></p>	<p>Apport volontaire directement à l'entreprise et auprès 26 centres de collecte Ramase Lajan à PAP et Province (voir carte de tous les centres : <a href="https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zvSsrMmE_y00.kGYhI3IwF2nY">https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zvSsrMmE_y00.kGYhI3IwF2nY</a>)</p> <p>Pour obtenir les coordonnées des centres de collecte, contacter la responsable du programme <i>Ramase Lajan</i> Jackie Vouthouris (<a href="mailto:jvouthouris@execwb.org">jvouthouris@execwb.org</a>).</p>	<p>Il n'est pas nécessaire de laver les canettes avant de les recycler.</p> <p>Les bombes aérosols doivent être complètement vidées.</p> <p>Les déchets aluminium peuvent se vendre entre 18 et 21 gourdes la livre.</p> <p><b>A noter que la majorité des bombes aérosols en Haïti sont en métal.</b></p>	<p>Le transport vers l'entreprise doit être assuré par l'ONG car les entreprises ne se déplacent que pour des quantités importantes (approximativement 100 kg).</p> <p>Mais les récupérateurs de RAMASE LAJAN peuvent assurer le transport – à négocier avec eux directement.</p>
	<p><b>ECSSA (Environmental Cleaning Solutions)</b>  <a href="http://www.ecssahaiti.com">www.ecssahaiti.com</a></p> <p>16 Rue C. Seant, Port-au-Prince HT6110, Haïti            Responsable : Edouard Carrier            Assistante : Stéphanie Girault  <a href="mailto:stephanie@ecssahaiti.com">stephanie@ecssahaiti.com</a>            (509)3702-4499</p>	<p>Apport volontaire à l'entreprise et centres de collecte à travers le pays (75).</p> <p>Pour obtenir les coordonnées des centres près de vos bureaux : contacter Stéphanie Girault.</p> <p>Pour des volumes importants, l'entreprise se déplace.</p>		<p>Il n'est pas possible pour les entreprises de recycler des déchets dont l'aluminium ne constitue qu'une partie (ex : sachets plumpynut), car ils ne sont pas en mesure de séparer l'aluminium.</p>
	<p><b>E Recycling</b>            Entreprise située à Tabarre</p> <p>Responsable :            Karl Enrich Epstein  <a href="mailto:kee@epsteinrecycling.com">kee@epsteinrecycling.com</a>  <a href="http://www.epsteinrecycling.com">www.epsteinrecycling.com</a>            tel : +509 37 27 27 27</p>	<p>Apport volontaire à l'entreprise (se déplace pour un volume minimum de 10 m3).</p>		<p>L'aluminium génère une pollution importante lorsqu'il est brûlé.</p>



## Annexe 2 : recyclage batteries

Batteries de véhicules ou de bureau / Transformateurs	Entreprises	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
	<p><b>Haïti RECYCLING- GS Industries</b>  <a href="http://www.haitirecycling.com">http://www.haitirecycling.com</a></p> <p>Route Nationale #1            Bon Repos Lathan            Tel : +509 38 69 61 47  <a href="mailto:stanleysajous@haitirecycling.com">stanleysajous@haitirecycling.com</a></p> <p>Steven : Responsable ressources humaines            Tel : +509 3411-8494  <a href="mailto:civilsteven@gmail.com">civilsteven@gmail.com</a></p>	<p>Apport volontaire à l'entreprise. De nombreux récupérateurs informels sont néanmoins présents à travers le pays.</p>	<p>Les batteries usagées se vendent cher sur le marché (600 gourdes par batterie).</p>	<p>Le processus de neutralisation de l'acide réalisé par les entreprises avant l'exportation peut engendrer une pollution directe sur l'environnement.</p> <p>Conditions de travail des employés sont parfois peu satisfaisantes.</p> <p><b>Les piles ne peuvent pas être recyclées en Haïti (il est conseillé de les retourner au siège de l'organisation).</b></p>
	<p><b>SAMCO- Recycling</b>            Samir Handal            Tel: +509 37 33 56 05  <a href="mailto:samhandal@yahoo.com">samhandal@yahoo.com</a>            Impasse Demesvar #5            PAP</p>	<p>L'entreprise vient récupérer directement auprès des ONG.</p>		


### Annexe 3 : recyclage déchets électroniques et électriques

Téléphone, ordinateur, radio, imprimante etc.	Entreprises	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
	<p><b>Haïti RECYCLING- GS Industries</b>  <a href="http://www.haitirecycling.com">http://www.haitirecycling.com</a></p> <p>Route Nationale #1            Bon Repos Lathan            Tel :+509 38 69 61 47  <a href="mailto:stanleysajous@haitirecycling.com">stanleysajous@haitirecycling.com</a></p> <p>Steven : Responsable ressources humaines            Tel : +509 34 11 84 94  <a href="mailto:civilsteven@gmail.com">civilsteven@gmail.com</a></p>	<p>Apport volontaire à l'entreprise.</p> <p>De nombreux récupérateurs sont présents dans la ville.</p>	<p>La réutilisation des ces matériaux est fréquentes en Haïti.</p> <p>Lorsque les appareils sont démantelés dans les usines, ce qui peut être récupéré est revendu, le reste est amené à la décharge de Truitier.</p>	<p>Le démantèlement de ces déchets peut engendrer une pollution directe sur l'environnement.</p> <p><b>Le recyclage des ampoules n'est pas possible en Haïti (il est conseillé de les retourner au siège de l'organisation).</b></p>
	<p><b>SAMCO- Recycling</b></p> <p>Samir Handal            Tel: +509 37 33 56 05  <a href="mailto:samhandal@yahoo.com">samhandal@yahoo.com</a>            Impasse Demesvar #5            PAP</p>	<p>Récupère directement les déchets électroniques auprès des ONG pour faire de l'artisanat ou pour la revente de matériaux.</p>		


## Annexe 4 : recyclage déchets organiques

Entreprises/Initiatives	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
<p><b>Centre de Valorisation des déchets de Cité Soleil (CEFREPADE/Athlétique d'Haïti)</b></p> <p>Visionner le film pour plus d'information:  <a href="https://www.youtube.com/results?search_query=fatra+cefrepade">https://www.youtube.com/results?search_query=fatra+cefrepade</a></p> <p>Contact Athlétique d'Haïti :            Robert Duval:            Tel : +509 34 41 08 55            Vladimir Fisher:            Tel :+ 509 31 23 31 65</p> <p>Contact CEFREPADE :  <a href="mailto:postmaster@cefrepade.org">postmaster@cefrepade.org</a></p>	<p>Les ONG doivent négocier les modalités de transport et de paiement du service de traitement avec la Fondation de l'Athlétique d'Haïti/CEFREPADE. Les tarifs sont établis sur une base forfaitaire et en fonction du volume.</p>	<p>La plateforme de tri de Cité Soleil reçoit tous types de déchets par camion. La matière organique est transformée en compost sur place. Ce compost est ensuite vendu à des agriculteurs de la zone.</p> <p>Cette initiative peut constituer une option pour les ONG souhaitant mettre en place un système global de valorisation de leurs déchets.</p>	<p><b>L'organisation du transport des déchets depuis l'ONG jusqu'à la plateforme de Cité Soleil peut être compliquée.</b></p> <p>La vente du compost n'est pas encore très rentable ce qui peut poser des problèmes sur l'équilibre économique de la plateforme.</p>


## Annexe 5 : recyclage déchets huiles et pneus (véhicules)

Huiles /Pneus	Entreprises	Mode de Collecte	Remarques	Problèmes possibles
	<b>Global Recycling (G.R.S.A)- HUILES</b> Cyrille Turnier Tel : +509 38 99 00 00 <a href="mailto:cyrilleturnier@grshaiti.com">cyrilleturnier@grshaiti.com</a>	1 centre de collecte à Tabarre.  L'entreprise peut aussi se déplacer (et fournir des contenants pour collecter l'huile).	Entreprise récente (3 ans) qui a été créée grâce à un financement USAID.  Exporte les huiles aux USA pour retraitement. L'entreprise est en train de mettre en place un procédé pour transformer les huiles localement (en diesel)-courant 2015.	<b>Le recyclage des huiles est difficile pour les ONG qui ne gèrent pas directement leurs véhicules (véhicules de location, maintenance réalisée par des garages).</b>  L'huile de vidange est fréquemment déversée dans les ravines ce qui génère une pollution importante.
	<b>SAMCO- Recycling- PNEUS</b> Samir Handal Tel+509 37 33 56 05 <a href="mailto:samhandal@yahoo.com">samhandal@yahoo.com</a> Impasse Demesvar #5 PAP	SAMCO assure le transport et vient récupérer les pneus directement auprès des ONG .	Les pneus peuvent être utilisés comme renforcement des infrastructures (maisons, escaliers) ou pour faire de l'artisanat.	Lorsqu'ils sont brûlés (lors des manifestations par exemple), ils génèrent une pollution importante. Les pneus sont un terreau idéal pour les moustiques porteurs de maladies (dengue, malaria, chikungunya).

## Annexe 6 : recyclage déchets métalliques

Bombes aérosols, boîtes de conserve etc.	Entreprises	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
	<b>Haïti RECYCLING- GSIndustries</b> <a href="http://www.haitirecycling.com">http://www.haitirecycling.com</a> Route Nationale #1 Bon Repos Lathan Tel : +509 38 69 61 47 <a href="mailto:stanleysajous@haitirecycling.com">stanleysajous@haitirecycling.com</a> Steven : Responsable ressources humaines, Tel : +509 34 11 84 94 <a href="mailto:civilsteven@gmail.com">civilsteven@gmail.com</a>	Apport volontaire à l'entreprise et auprès de 26 centres de collecte <i>Ramase Lajan</i> à PAP et Province. Voir la carte sur : <a href="https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zvSsrMmE_y00.kGYh13IwF2nY">https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zvSsrMmE_y00.kGYh13IwF2nY</a> Pour obtenir les coordonnées des centres de collecte, Jackie Vouthouris ( <a href="mailto:jvouthouris@execwb.org">jvouthouris@execwb.org</a> )	Le fer est un matériau qui se vend cher. Il est facile de trouver des récupérateurs à travers la ville.  <b>La majorité des bombes aérosols en Haïti sont faites en métal.</b>	Une boîte de conserve prend entre 50 et 100 ans pour se dégrader.
	<b>ECSSA (Environmental Cleaning Solutions)</b> <a href="http://www.ecssahaiti.com">www.ecssahaiti.com</a> 16 Rue C. Seant, Port-au-Prince HT6110, Haïti Stéphanie Girault <a href="mailto:stephanie@ecssahaiti.com">stephanie@ecssahaiti.com</a> Tel :+ 509 37 02 44 99	Apport volontaire à l'entreprise et centres de collecte à travers le pays (75). Obtenir les coordonnées des centres: contacter Stéphanie Girault. Pour des volumes importants, l'entreprise se déplace.		
	<b>E Recycling</b> Entreprise située à Tabarre Karl Enrich Epstein <a href="mailto:kee@epsteinrecycling.com">kee@epsteinrecycling.com</a> <a href="http://www.epsteinrecycling.com">www.epsteinrecycling.com</a> Tel : +509 37 27 27 27	Apport à l'entreprise (se déplace pour un volume minimum de 10 m3).		

## Annexe 7 : recyclage déchets papier et carton

Papier/Carton	Entreprises	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
	<p><b>Centre de Valorisation des déchets de Cité Soleil CEFREPADE/Athlétique d'Haïti)</b>            Contact Athlétique d'Haïti            Robert Duval: Tel :+509 34 41 08 55            Vladimir Fisher: Tel: + 509 31 23 31 65            CEFREPADE  <a href="mailto:postmaster@cefrepade.org">postmaster@cefrepade.org</a></p>	<p>Modalités de transport et de paiement du service de traitement à négocier avec l'Athlétique d'Haïti. Tarifs établis sur une base forfaitaire et en fonction du volume.</p>	<p>Centre de tri Cité Soleil : Fabrication de briquettes – alternative au charbon de bois.            Cette initiative peut constituer une option pour les ONG souhaitant mettre en place un système global de valorisation de leurs déchets.</p> <p>ECSSA- Exportation uniquement. Les papiers et cartons doivent être propres (non souillés).</p>	<p>Le transport vers la plateforme de Cité Soleil peut être compliqué.</p> <p>Peu d'intermédiaires récupèrent le papier/carton car il est peu rentables par rapport aux autres matériaux            Pour des volumes importants, ECSSA peut se déplacer.</p>
	<p><b>ECSSA</b>  <a href="http://www.ecssahaiti.com">www.ecssahaiti.com</a>            16 Rue C. Seant, Port-au-Prince HT6110, Haïti            Tél : + 509 37 02 4499            Responsable : Edouard Carrier            Assistante : Stéphanie Girault  <a href="mailto:stephanie@ecssahaiti.com">stephanie@ecssahaiti.com</a>            +509 3702-4499</p>	<p>Apport volontaire et centres de collecte à travers le pays (75)            Pour obtenir les coordonnées des centres près de vos bureaux : contacter Stéphanie Girault.            Le transport vers ECSSA doit être assuré par l'ONG ou négocié avec ses récupérateurs.</p>		

## Annexe 8 : recyclage déchets plastiques

Plastiques durs (PET et HDPE : bidons d'huile, tampico, shampoings soda, eau etc.)	Entreprises	Mode de Collecte	Autres remarques	Problèmes possibles
 <p>(NB : ceci ne concerne pas les plastiques souples, comme les sachets plastiques, sachets d'eau ou boites manger en polystyrène, qui ne sont pas recyclables en Haïti)</p>	<p><b>Haiti RECYCLING- GS Industries</b>  <a href="http://www.haitirecycling.com">http://www.haitirecycling.com</a></p> <p>Route Nationale #1            Bon Repos Lathan Tel : +509 38 69 61 47  <a href="mailto:stanleysajous@haitirecycling.com">stanleysajous@haitirecycling.com</a></p> <p>Steven : Responsable ressources humaines,            Tel : +509 34 11 84 94  <a href="mailto:civilsteven@gmail.com">civilsteven@gmail.com</a></p>	<p>Apport volontaire à l'entreprise et auprès des 26 centres de collecte <i>Ramase Lajan</i> à PAP et Province. Voir carte : <a href="https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zvSsrMmE_y00.kGYhI3lwF2nY">https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zvSsrMmE_y00.kGYhI3lwF2nY</a>. Pour obtenir les coordonnées des centres de collecte, contacter la responsable du programme <i>Ramase Lajan</i> Jackie Vouthouris (<a href="mailto:jvouthouris@execwb.org">jvouthouris@execwb.org</a>)</p>	<p><b>Il n'est pas nécessaire de laver les bouteilles ou bidons.</b></p> <p>Le plastique dur se vend entre 4 gourdes et 10 gourdes haïtiennes la livre.</p>	<p>Le transport vers les entreprises de recyclage ou les centres de collecte peut s'avérer compliqué.</p>
	<p><b>ECSSA (Environmental Cleaning Solutions)</b>  <a href="http://www.ecssahaiti.com">www.ecssahaiti.com</a></p> <p>16 Rue C. Seant, Port-au-Prince HT6110, Haïti            Responsable : Edouard Carrier            Assistante : Stéphanie Girault  <a href="mailto:stephanie@ecssahaiti.com">stephanie@ecssahaiti.com</a>            Tel : +509 37 02 44 99</p>	<p>Apport volontaire à l'entreprise et centres de collecte à travers le pays (75).            Pour obtenir les coordonnées des centres près de vos bureaux : contacter Stéphanie Girault</p> <p>Pour des volumes importants, l'entreprise se déplace.</p>		
	<p><b>E Recycling</b>            Entreprise située à Tabarre            Responsable :            Karl Enrich Epstein  <a href="mailto:kee@epsteinrecycling.com">kee@epsteinrecycling.com</a>  <a href="http://www.epsteinrecycling.com">www.epsteinrecycling.com</a>            tel : +509 37 27 27 27</p>	<p>Centres de collecte dans le pays - l'entreprise préfère que l'ONG apporte directement au site de E RECYCLING (et se déplace pour un volume minimum de 10 m3).</p>		



## Groupe URD

La Fontaine des Marins  
26 170 Plaisians  
France

+ 33 (0)4.75.28.29.35  
+ 33 (0)4.75.28.65.44  
urd@urd.org

[www.urd.org](http://www.urd.org)



urgence  
réhabilitation  
développement